

HACCO, INC.
110 Hopkins Drive
Randolph, WI 53956
Tél: 1-800-498-5743

USAGE
DOMESTIQUE

CONTENU NET: 30 x 50 g

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI No. D'ENR 13359, LOI P.A.

Ramik Vert^{MD}

TUE RATS ET SOURIS

GARANTIE: Diphacinone 0,005%

AVERTISSEMENT, contient l'allergènes Blé, Soja et Poisson.

Ce produit contient du propionate de calcium à raison de 1,0 % à titre d'agent de conservation.

PRODUIT ANTI-RONGEUR RÉSISTANT AUX INTEMPÉRIES, POUR LE CONTRÔLE DES SOURIS ET DES RATS, À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau au moins 15 minutes. En cas de contact avec la peau, bien laver au savon et à l'eau. En cas d'ingestion, donner 1 à 2 verres d'eau et faire vomir en insérant un doigt ou un objet à bout arrondi dans le fond de la gorge; répéter jusqu'à ce que le vomissement soit clair. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Signaler immédiatement à un médecin ou à un centre antipoison tous les cas d'ingestion de ce produit. Prévenir immédiatement un vétérinaire lorsque l'empoisonnement d'un animal de compagnie ou d'élevage est suspecté. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE. Peut être nocif ou létal si ingéré ou absorbé par la peau. Ne pas ouvrir les produits prémesurés offerts en emballages serrés. Porter des gants de caoutchouc lors de la manipulation du produit et de l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisés et des contenants vides. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller aux toilettes. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipuler ce produit. Laver les vêtements contaminés séparément, à l'eau chaude et au savon, avant de les porter à nouveau. **TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE.** Ne pas contaminer, les lacs, les cours d'eau et les étangs.

RESEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : La vitamine K₁, sous forme d'injections intramusculaires ou sous-cutanées ou administrée par la bouche, est suggéré comme traitement curatif pour un empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas est mesurée en établissant le temps de prothrombine prolongés (T.P.) afin de déterminer la thérapie appropriée. La surveillance du temps de prothrombine indiquera s'il faut répéter le traitement.

MODE D'EMPLOI: Ce produit est également efficace à l'intérieur et le long des murs extérieurs des immeubles.

RESTRICTIONS D'UTILISATION: L'appât DOIT être placé dans un point d'appât protégé ou dans un endroit hors de portée des enfants, des animaux de compagnie et des animaux d'élevage. NE PAS placer l'appât là où il risquerait de contaminer des aliments ou encore sur des surfaces venant en contact direct avec des aliments.

Placer les appâts dans des stations d'appât protégé le long des murs, dans les coins et dans d'autres endroits dissimulés où les rats se nourrissent. S'assurer qu'il y ait un approvisionnement réguliers d'appâts disponible. Renouveler avec des appâts frais sans interruption pendant 15 jours ou jusqu'à ce que l'activité des souris cesse. Retirer rapidement tout appât avarié ou contaminé.

RATS: Placer les sacs à un intervalle de 6 à 9 mètres. **SOURIS:** Placer les sacs à un intervalle de 2 à 3 mètres. Établir des points d'appâts permanents et les réapprovisionner au besoin pour éviter une nouvelle prolifération des souris.

ENTREPOSAGE: Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des autres produits chimiques. Ranger la portion inutilisée du produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr à l'abri des enfants et des animaux non ciblés. **ÉLIMINATION:** Jeter l'emballage vide dans les ordures ménagères. Jeter les appât inutilisés ou avariés conformément aux exigences locales. **ÉLIMINATION DES RONGEURS:** Jeter les rongeurs morts avec les ordures ménagères ou les enterrer.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.